

sur le portrait qu'on a d'elle. A sa gauche Charlotte Barri, sa demoiselle de compagnie. Au-dessus et au bord du cadre, M. de Montmagny dans sa cuirasse, les mains sur le pommeau de l'épée, ayant auprès de lui, M. de Maisonneuve les bras croisés sur la poitrine. Plus loin, la foule des ouvriers et des soldats, dont certains au dernier plan qu'on ne peut voir qu'à peine, portant les hallebardes, armes de l'époque, dont les fers brillants se détachent, soit sur le ruban verdâtre du grand fleuve, soit sur la poupe de la pinasse, dont la mâture enchevêtrée de cordages forme un foud pittoresque. Scène que domine la jolie tache claire du drapeau fleur-de-lisé, rappelant la notre France royale, d'où sont venus tous ces gens, messagers de vérité et de civilisation.

A l'autel, dont la construction hâtive et rudimentaire sera indiquée par la croix de bois fruste et le degré fait de planches nues et de poutres posées à même le sol, le Père Vimond officiant assisté de l'un des Pères Jésuites présents.

Mon intention, une foi l'impression de recueillement et de ferveur profonde obtenue de mon mieux, est de baigner toute ma composition d'une gaie lumière matinale, venue du ciel, un peu à la façon d'un rayon unique, au travers de ces nuées de printemps et tombant comme un regard d'en haut sur tous les personnages réunis là dans une même pensée.

Un mot encore pour la partie toute matérielle. Ma toile sera faite en vue du marouflage, c'est-à-dire que, devant tenir exactement dans la niche qui lui est destinée, on devra là-bas la coller à la muraille, ce qui nous permettra d'obtenir l'aspect d'une peinture à fresque. Un tableau tendu sur châssis et entouré d'un cadre qui diminuerait de ma surface et serait en relief, ne pouvant être que d'un effet détestable dans un encadrement d'architecture entouré lui-même de la saillie qui le forme ; et ce n'est qu'une raison entre plusieurs autres, celle de la solidité et de la durée de la peinture par exemple.

Je serai très heureux d'avoir votre impression sur mon projet, et de connaître l'accueil que lui aura fait Mgr l'archevêque de Montréal, à qui je vous prie de présenter les plus humbles respects du peintre.

Si quelque chose se peut modifier de ce qui ne vous plairait pas, croyez que je le ferai avec le plus grand plaisir, tenant à ce que mon œuvre convienne pleinement à qui elle est destinée.

Ceci m'est une occasion de vous assurer une fois de plus, cher monsieur, des sentiments avec lesquels je suis bien parfaitement vôtre,

ERNEST LAURENT.

De Notre
lois,

Des lois



peine
divin
Pier
nous avons ju
moyens de sù
mieux assurer
catholique.

Au milieu d
même tourné
du genre hur
les fidèles ont
fondée leur co
prodigués par
part, à ce genre
même suggère
ensuite à prop
prédécesseurs,
neurs sous cett
eux, par des
remontent jusq
damment traité